

Nom du lac :

Le lac d'Aydat,

Communes : **Aydat**

Site inscrit et/ou classé : **Le lac d'Aydat et ses rives, inscrit en 1945 (Puy-de-Dôme)**



MORCEAU CHOISI

Comme le gourg de Tazenat vers le nord, le lac d'Aydat peut marquer ici, au midi, l'autre bout des Dôme. Entre ces deux nappes, les puys s'étendent comme une double enfilée de cabochons entre les plaques émaillées d'un fermoir.

De Theix, on passe par le tunnel de la Cassière, on traverse la cheire de bruyère, de genièvre ; et l'on arrive au lac d'Aydat.

Festonné de golfes, au point que nulle part on ne peut le voir d'une vue, ses eaux dorment sous les collines aux belles lignes. Trois villages s'étagent sur leurs prés, parmi les aubépines et les hautes verdures. La lave descendue des puys de la Vache et de Lassolas a été bien inspirée de jeter une digue ici. Les bords du lac sont par endroits coupés à pic, et on le tient pour dangereux. Mais comme il est bien dessiné, avec cet archipel de huit îlots égréné sur sa limpidité à ras de l'herbe.

Henri Pourrat, En Auvergne, Edition Arthaud, Collection "les Beaux Pays", 1966

ICONOGRAPHIE ↘



Lac d'Aydat - Auvergne

ÉLÉMENTS D'HISTOIRE DU CLASSEMENT DU SITE ↘

Année d'inscription : 1945

Critères d'inscription. Le dossier d'inscription est peu argumenté. Mais le rapport pour l'inscription établi en 1944 décrit le site comme suit : « *Le lac d'Aydat est situé à 825 mètres d'altitude, il a une superficie de 60 hectares, et une profondeur moyenne de 14 mètres. C'est le type parfait du lac de barrage volcanique, il doit son existence à la Cheire d'Aydat dont l'extrémité a formé dans la vallée de la Veyre une véritable digue de lave en amont de laquelle les eaux se sont accumulées. Près de la rive nord une petite île porte le nom de St-Sidoine en souvenir de l'évêque de Clermont, Sidoine Apollinaire, qui avait fait construire au 5^{ème} siècle une « villa » sur les rives de ce lac. Les vestiges Gallo-Romain sont croit-on nombreux en cet endroit. Des genévriers, des genêts, et un bois de sapins plantés au début du 19^{ème} siècle atténuent quelque peu la désolation et le tragique de ce paysage volcanique* ».

Contexte social de l'inscription (désaccords, pressions...)

L'origine de l'inscription du lac n'est pas très claire, faute de documents dans le dossier. Un premier arrêté en 1943 délimite un premier périmètre de protection. Mais en 1944, l'administration intervient auprès du préfet pour éviter qu'une construction ne gâche les qualités du lieu. L'événement est de taille car c'est un bâtiment projeté par l'État lui-même qui pose problème : une maison de repos et de convalescence destinée aux membres de la Police. Le chef du gouvernement établi à Vichy à l'époque, Pierre Laval, intervient pour clore l'affaire. Une lettre est envoyée par son directeur de cabinet au secrétaire général des Beaux Arts dans laquelle est écrit : « *J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Président Pierre Laval m'a chargé de vous écrire que le Conseil d'Administration de l'établissement, dont il a choisi personnellement les membres, est apte, par les qualités de ces derniers, à étudier tous les problèmes d'ordre esthétique avec toutes les garanties qui s'imposent* ». Un deuxième arrêté en 1945 élargit le périmètre pour éviter tout nouveau problème.

Délimitation. Le périmètre actuel intègre le lac et ses rives mais ne dépasse qu'à de rares endroits la bande de 100 mètres de large. La protection des rives s'épaissit dans la partie nord-nord-est dans la zone des îlots. Cette zone, par ailleurs, semble avoir été ajoutée au périmètre de 1945 ultérieurement si l'on considère un plan de proposition d'élargissement du site, contenu dans le dossier administratif. Malheureusement le plan n'est pas daté et aucun autre document ne se réfère à cela. Ce qui ne va pas sans alimenter une certaine confusion concernant ce site.

Etat du site par rapport à l'époque de l'inscription. Le dossier d'inscription ne donne pas d'indication écrite sur l'état du site en 1945, mais propose quatre photographies qui indiquent que les alentours du site étaient encore peu construits et que la forêt, bien que présente, n'atteignait pas les bords du lac. Les îlots étaient, eux, boisés, ce qui les démarquait assez fortement des rives. La forêt aujourd'hui a rempli quasiment entièrement l'espace des rives sur la partie Nord et Est.

Le site a subi une forte pression et diverses constructions de plus ou moins grande taille, divers aménagements touristiques ont été réalisés sur la partie Ouest et Sud. Divers campings ont été installés dont celui qui occupe la rive du lac dans la zone des îles. Le système de desserte des routes a été bouleversé puisque de nouvelles routes sont apparues dans la zone à l'Ouest pour desservir le village de Sauteyras et longer le lac vers le sud... Des aménagements récents ont transformé la zone de la plage à Sauteyras. Un cheminement piéton a été réalisé au bord du lac prolongé par une passerelle permettant de remonter vers la route... La liste des constructions et aménagements est longue et va au-delà de la bande étroite du site. Dorénavant, les bords du lac dans la partie Ouest sont parsemés de maisons individuelles avec vue qui ne sont pas incluses dans le périmètre.

Diverses activités touristiques se sont développées qui donnent au site un air de « Center-Parc » sans en être : campings, plage, centre de voile, restauration, aire de jeu pour enfants, promenade à dos d'ânes, mini-golfs, accrobranche... L'ensemble dense de ces activités et des aménagements qui leur correspondent donne une impression de trop plein et de surexploitation d'un site naturel de qualité. La qualité du lieu s'estompe très largement sous leur poids.

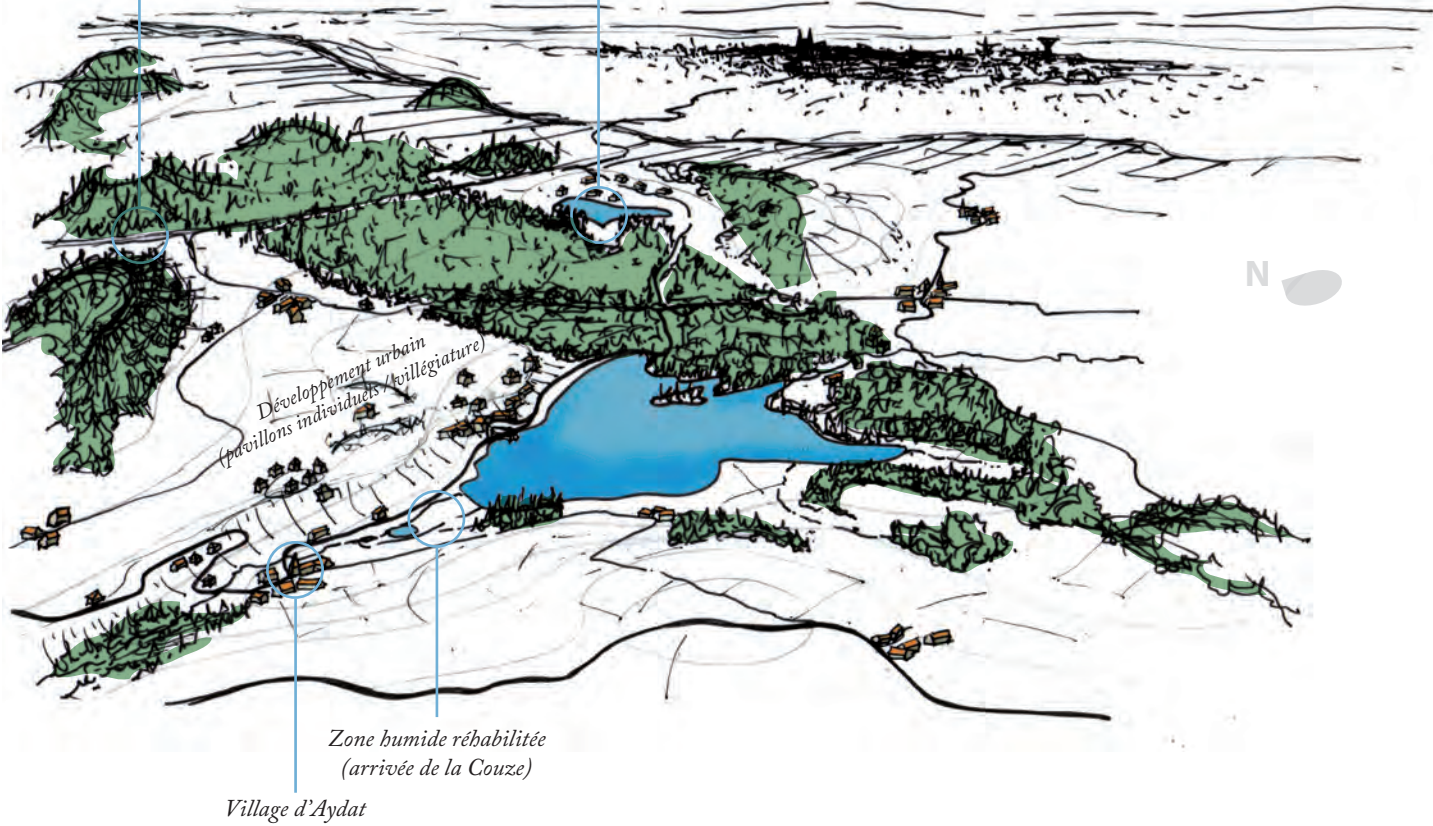
Une autre pression est plus invisible : c'est la pollution des eaux du lac. Une étude réalisée sur le lac et le cours de la Veyre, qui alimente le lac, a montré dans les années 1990 que la pollution en nitrate notamment était en constante augmentation. Un contrat de rivière portant sur la vallée de la Veyre et le lac d'Aydat est en place pour aller dans le sens d'une gestion concertée des milieux aquatiques. Des panneaux sur le site incite à la vigilance de chacun : « Aidez-nous à protéger notre lac - Gardons le propre ».

EN CROQUIS ↘

Col de la Ventouse - RN89

Lac de la Cassière

Agglomération clermontoise



EN PHOTOGRAPHIES ↘



Développements récents autour de la base de loisirs



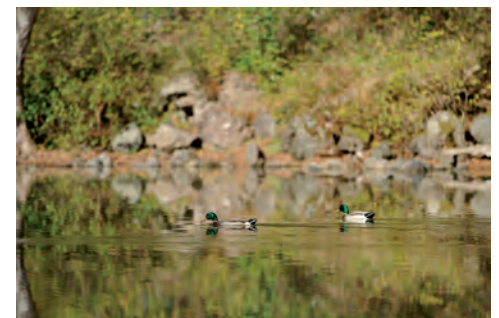
Fermeture et privatisation du versant



Dispositif de mise en défens du tour du lac



Vue de panoramique depuis la berge opposée



Colverts

APPROCHE DESCRIPTIVE ↘

«Binôme» de lacs. Les deux lacs de barrages volcaniques, le lac d'Aydat et le lac de la Cassière, sont liés par ce qui les sépare : la coulée volcanique, dite Cheire d'Aydat, provenant des Puy de Lassolas et de la Vache. Les « binômes » de lacs sont suffisamment rares pour être soulignés. Il s'apparente ainsi au « faux binôme » de lacs de La Godivelle : le lac d'en Haut et le lac d'en Bas.

Lac à proximité de Clermont-Ferrand. Le lac d'Aydat est le lac le plus proche de l'agglomération de Clermont-Ferrand (à une quinzaine de kilomètres). Il s'apparente en cela au lac du Bouchet en Haute-Loire, très facile d'accès pour les urbains du Puy-en-Velay, qui peuvent l'utiliser comme une infrastructure de loisir ordinaire. On s'y baigne sur une plage aménagée, on y pêche, on y pratique les sports nautiques.

Superficie. C'est le plus grand lac naturel d'Auvergne en superficie (hors lacs de barrage) : 65 hectares. Les lacs les plus grands sont aussi les plus urbanisés (Aydat et Chambon).

Lac «urbanisé». Le lac d'Aydat, comme le lac Chambon, est un lac dit « urbanisé ». Historiquement, le bourg d'Aydat a été installé à quelques centaines de mètres en amont du lac au bord de la Veyre qui l'alimente principalement. Sous la pression touristique, les versants nord-ouest du lac (Sauteyras) ont été progressivement construits : habitat individuel et infrastructures d'accueil touristique (plage, base nautique, commerces, restaurants, hôtels...). Les nouveaux aménagements de loisir sur ce côté du lac ont accentué son caractère quasi « périurbain ».

Route surdimensionnée. Les dimensions de la route qui mène de Sauteyras à Aydat rend plus évidente cette tendance à l'image périurbaine du lieu.

Modes d'accès au lac. L'unique route qui permet d'accéder au site du lac n'est pas une route principale (D90 qui relie La Cassière à Aydat). Contrairement au lac Chambon, on ne passe pas par hasard au bord du lac sans l'avoir décidé. On bifurque par exemple dans l'univers forestier qui recouvre la Cheire à l'endroit d'un grand giratoire routier pour se rendre au lac par le nord. Avant de longer le lac sur la route-digue qui surplombe la plage à l'ouest, on peut emprunter une petite route qui dessert sur la rive nord le camping sous les bois, l'accrobranche et d'autres infrastructures de loisir. Depuis le village d'Aydat au sud-ouest, la route d'accès longe d'un côté la Veyre et une zone humide et de l'autre côté un versant largement bâti de maisons individuelles. Au bord du lac, les zones de parking ne manquent pas, notamment près du camping au nord et près de la base nautique et plage, zone d'attraction centrale à l'ouest.

Le clocher et le lac. Une des premières images que le visiteur a du lac en arrivant par le Sud, c'est une vue en enfilade du clocher de l'église d'Aydat, au niveau du bourg, et du lac. Au paravant, entre le clocher et le lac, des terrains de sports et de jeux s'interposaient. Aujourd'hui, des travaux sont en cours pour restaurer la zone humide ancienne.

Eutrophisation du lac. « De nombreuses actions du Syndicat Mixte de la Vallée de la Veyre (SMVV) dans le cadre du contrat de rivière visent à limiter l'eutrophisation accélérée des eaux du lac d'Aydat. Des travaux d'aménagement ont été réalisés en amont pour faire retrouver à la Veyre son lit d'origine. Le remembrement des parcelles agricoles l'avait réduit à un fossé rectiligne où l'eau circulait vite et qui était peu propice à l'épuration naturelle de l'eau par des plantes de bordure qui avaient du mal à s'y installer. Les sédiments et les composés chimiques (nitrates et phosphates) étaient transportés jusqu'au lac d'Aydat. Suite à cette réhabilitation, la longueur de la rivière a augmenté de 60%.

Un nouveau chantier est en cours aujourd'hui entre le bourg d'Aydat et le lac. La zone des terrains de sport et de jeux anciennement aménagée pour le loisir est détruite et sera remplacée par une zone humide, telle qu'elle devait être avant le remblayage nécessaire aux infrastructures ludiques. La zone humide permettra d'épurer naturellement les eaux par les plantes comme les roseaux qui utiliseront les composés comme le phosphate pour leur croissance. Un bassin de décantation sera aussi réalisé pour « capter les sédiments afin qu'ils ne se déposent pas dans le lac ».

L'eutrophisation du lac qui peut être lisible par la présence des algues pourrait interdire toute activité nautique sur le plan d'eau.»

(Source : Atlas des paysages d'Auvergne sur la base des écrits du SMVV, itinéraire 17, DREAL Auvergne 2014).

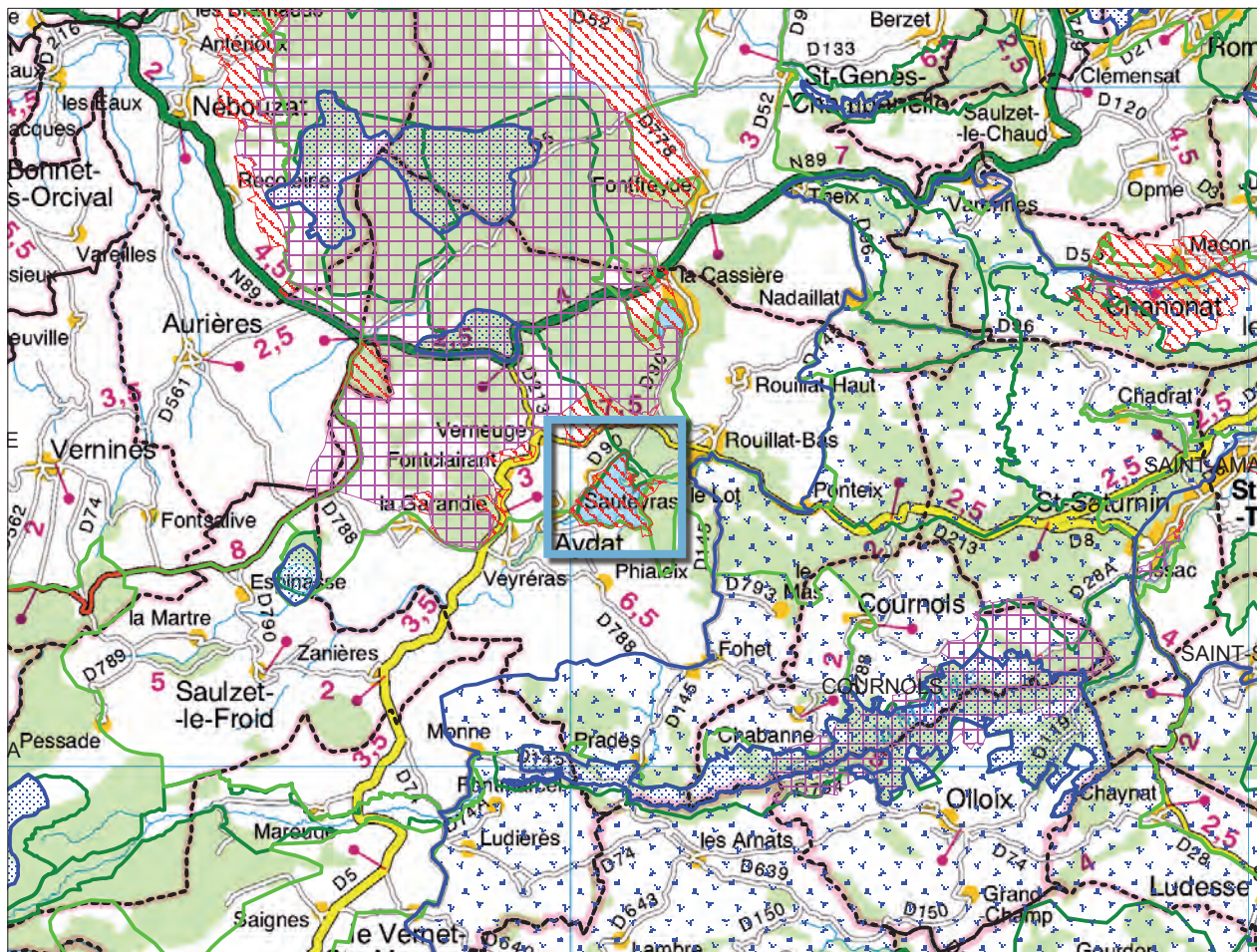
Tour du lac. Le tour du lac est assez long (5,5 kilomètres). Il est beaucoup moins aménagé et plat qu'au lac Chambon. Les aménagements « durs » des abords ont été réalisés sur la partie ouest, au niveau de Sauteyras (base nautique, plage herbue, sentiers et passerelles pour accéder à la route surélevée par un mur de soutènement ancien, aires de jeux et de pique-nique, restaurants...). En partie nord, après un « parking d'ânes de location », on longe les rives à l'ombre des arbres (elles sont déchiquetées par les rochers de la Cheire) sur un sentier étroit délimité par la clôture du camping. Quelques rochers forment des îlots « pittoresques » plus ou moins accessibles (l'île de Saint-Sidoine, le rocher de la Femme...). On traverse le bras où le lac s'écoule en aval, et on continue de longer les rives, toujours forestières. Puis, on quitte l'ambiance forestière qui caractérise fortement les abords du lac pour une campagne vallonnée de basse montagne. En s'éloignant un peu des rives, on voit le lac avec en fond le sommet du puy de Dôme. Les nouveaux aménagements de la zone humide au sud, accompagnés certainement de pontons de découverte du milieu humide, permettront de boucler le tour du lac de façon plus naturelle.

Atmosphère forestière et atmosphère de campagne de basse montagne. L'image la plus présente dans les commentaires sur le lac d'Aydat, c'est celle de l'atmosphère forestière qui l'entoure. Pourtant, ce qui en fait sa caractéristique et le singularise par rapport à la plupart des lacs auvergnats, c'est plutôt son caractère de «campagne de basse montagne». A cause des espaces ouverts qui le bordent notamment au sud-est et puis, au-dessus des zones urbanisées, à l'ouest.

Campagne en voie de dissolution. L'organisation des versants de campagne à l'ouest se disloque progressivement par l'accumulation des constructions et actes divers d'aménagements. C'est perceptible au travers de la présence en lambeau des arbres de haie, de ripisylves de ruisseaux, de petits bois...

A qui appartient le lac d'Aydat ? « À qui appartient le lac ? À la commune d'Aydat ? Non. Au Conseil général ? Non. À la communauté de communes ? Oui, le temps d'une concession de 45 ans concédée par le ministère de l'intérieur. Mais avant d'en arriver là, l'histoire est longue. Avec trois autres familles de notables clermontois, Conchon s'en rend propriétaire avec 150 autres hectares. Au début de la guerre, il fait don de ses biens à la mairie de Clermont. Bien embêtée par ce lac, la mairie décide de le vendre aux enchères. Aydat sera donc vendu «à la bougie » et c'est Pierre Laval qui s'en retrouve propriétaire. À la fin de la guerre, tous ses biens sont saisis et donnés au ministère de l'intérieur et à la société des pupilles de la police. Quelques années plus tard, le lac se retrouve propriété de la fondation Jean Moulin. C'est celle-ci qui, il y a quelques années, donnera concession du lac pour quarante-cinq ans à la communauté de communes.» (*Article paru dans le journal la Montagne - 1^{er} août 2013*)

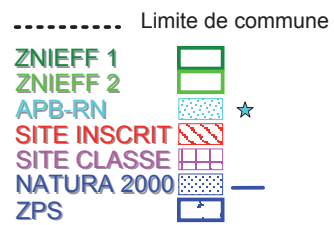
Saint-Sidoine. Il est rare qu'une présence plane à ce point sur le site d'un lac. Celle, fantomatique, de Saint Sidoine plane très largement au-dessus du lac d'Aydat. Elle s'incarne dans deux supports concrets et très perceptibles qui constituent des points de focalisation du regard autour du lac. Le premier a été construit par l'homme : l'église romane d'Aydat qui porte le nom du Saint et qui montre à quel point il hante depuis longtemps déjà le site ; le deuxième est l'île au Nord du lac qui porte le même nom et sur laquelle on suppose que le Saint aurait construit une maison. Cette présence rapproche ce lac de deux autres : le gour de Tazenat associé plus faiblement à la présence de l'écrivain Maupas-sant qui y a séjourné et les présences légendaires autour du lac Chambon.



Echelle : 1 cm pour 1 km



Document réalisé le 3/05/2013



Fond cartographique :
 - BD Carto ®
 - Scan 25 ©
 - Copyright : © IGN -Paris -1999
 Autorisation n° 90-9068
<http://www.ign.fr>

PROPRIETAIRE(S)

Propriété privée : Fondation Jean Moulin (concession à la Communauté de commune les Cheires)

DONNÉES NATURALISTES

ZNIEFF de type 1 : Lac d'Aydat (830000996)
 ZNIEFF de type 2 : Chaîne des Puy (830007456)

PROTECTION AU TITRE DES PAYSAGES

Site inscrit : lac d'Aydat et ses rives

AMENAGEMENT & GESTION

SDAGE : SDAGE Loire-Bretagne - Agence de l'eau Loire-Bretagne
 SAGE : SAGE Allier-Aval - Commission Locale de l'Eau / Etablissement Public Loire
 Contrat de Milieux : Vallée de la Veyre - Lac d'Aydat (2005/2010) - SMVVA
 Contrat territorial : Vallée de la Veyre (2012/2016) - SMVVA

PARTENAIRES

Propriétaires privés
 Commune d'Aydat
 Communauté de communes les Cheires - 04 73 39 61 50 - contact@Les-cheires.com
 Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne - 04 73 65 64 26 - Parc.volcans@wanadoo.fr
 ...
 DREAL - Inspecteur des sites - 04 73 43 16 00

Données pratiques